



**«Parcours,
le Théâtre de la Ville s'engage auprès des enfants »
« THEATRE DE LA VILLE - PARIS »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse hors appel à projets.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : ... Numéro du projet : °HAP-020
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : PARCOURS, le Théâtre de la Ville s'engage auprès des enfants
Objectifs initiaux : <i>- Permettre l'accès au théâtre à tous les enfants d'une école.</i> <i>- Offrir aux enfants d'une même école un parcours de spectacles.</i> <i>- Initier à la pratique artistique.</i> <i>- Développer un projet de territoire à travers plusieurs arrondissements parisiens.</i> <i>- Introduire les arts à l'école</i> <i>- Former des acteurs professionnels à la conduite d'ateliers en milieu périscolaire.</i>
Public(s) cible(s) : <i>Enfants de 6 à 10 ans scolarisés en élémentaire (9800 enfants), 13322 parents d'élèves, 240 professeurs des écoles, 286 animateurs, 36 comédiens</i>
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Action 1 Mise en place d'ateliers de pratique théâtral dans 31 écoles sur le temps périscolaire.</i> <i>Action 2 Participation de tous les enfants de l'école à des représentations de 3 spectacles</i> <i>Action 3 Compléter le projet d'éducation artistique et culturelle par des prolongements dans le temps scolaire</i> <i>Action 4 Mettre en place des temps de formation à destination des acteurs du projet.</i> <i>Action 5. Elaborer des outils de médiation spécifiques à destination des bénéficiaires.</i>
Territoire(s) d'expérimentation : <i>31 écoles de 12 arrondissements parisiens. 50% en zone prioritaire</i>
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <i>Expérimentation d'un projet d'éducation artistique et culturelle d'envergure sur le territoire parisien dans le cadre de la nouvelle réforme des rythmes éducatifs.</i>
Partenaires techniques opérationnels : (1) et (2) Théâtre Paris Villette, Théâtre 13, Le Grand Parquet, Le Monfort, La ville de Paris et l'éducation nationale
Partenaires financiers (avec montants): <i>La Ville de Paris : DASCO 1100000€ DAC 200000€, Théâtres partenaires 94500€ et partenaires privés 35000€</i>
Durée de l'expérimentation : (1) 28 mois (2) 40 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : THEATRE DE LA VILLE - PARIS Type de structure : <i>association</i>
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : LERFAS Type de structure : <i>structure publique.</i>



NOTE DE RESTITUTION

Introduction

Le Théâtre de la Ville a initié en 2009 le Parcours Enfance et Jeunesse. Ses équipes se sont fortement engagées auprès des enseignants et des enfants et ont mis au cœur de leurs travaux, les notions de sensibilisation et de transmission des arts de la scène. En s'appuyant sur l'expérience acquise grâce au développement des actions d'éducation artistique ces dernières années, le Théâtre de la Ville a souhaité fédérer d'autres structures partenaires, et s'engager à déployer un projet ambitieux et novateur au service des enfants de la ville de Paris.

Les artistes et les compagnies associées se sont inscrits dans ce vaste projet d'éducation artistique aux côtés du Théâtre de la Ville qui repose sur un principe : La pratique artistique doit aller de pair avec la fréquentation des œuvres et la découverte du lieu théâtral.

Le projet mené par le Théâtre de la Ville a débuté en août 2013 dès la mise en place par l'Etat et la Ville de Paris de la réforme des rythmes éducatifs auprès de 16 écoles parisiennes (3600 enfants de 6 à 10 ans)

Le Théâtre de la Ville s'est naturellement impliqué dans le cadre de cette réforme en proposant un projet mêlant pratique, rencontre des œuvres et des artistes. Pour nous, ces trois piliers sont indissociables dans la mise en œuvre d'un projet d'éducation artistique et culturelle.

Après l'année scolaire 2013-2014, le Théâtre de la Ville et ses théâtres partenaires ont souhaité élargir ce projet à de nouveaux arrondissements.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Réunir des structures partenaires autour d'un projet pilote expérimenté dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs pour offrir un parcours de découvertes artistiques aux enfants composé d'un atelier de pratique théâtrale, la découverte d'un parcours de 3 spectacles et la rencontre avec des artistes tout au long de l'année.

La ville de Paris applique la réforme des rythmes éducatifs chaque mardi et vendredi de 15h à 16h30. C'est dans ce cadre que le projet du Théâtre de la Ville se développe depuis maintenant quatre ans.

Le cœur du projet :

1. Deux ateliers de pratique théâtrale chaque semaine dans 31 écoles.

2. Des représentations de spectacles dans les écoles ou dans les théâtres à proximité des établissements scolaires à destination de tous les enfants de l'école concernée.

3. Des rencontres après les spectacles avec les artistes et découverte des théâtres à proximité des écoles.

Un projet renforcé au fil des mois par des actions nouvelles pour favoriser le lien aux enseignants et le lien aux familles.

Rappel des objectifs généraux :

- Permettre l'accès au théâtre à tous les enfants d'une école
- Offrir aux enfants d'une même école un parcours de spectacles
- Initier à la pratique artistique
- Développer un projet de territoire à travers plusieurs arrondissements parisiens en collaboration avec d'autres structures.
- Introduire les arts à l'école

Rappel des objectifs opérationnels :

- Former des comédiens professionnels à la conduite d'ateliers en milieu périscolaire.
- Sensibiliser les équipes artistiques à la nécessité de créer des formes légères permettant de jouer partout (axe renforcé depuis la réactivation du plan Vigipirate)
- Inciter d'autres structures culturelles à cofinancer les créations de formes légères.
- Sensibiliser les professionnels et les élus à la nécessité de mettre en place des projets d'éducation artistique et culturelle d'envergure plus grande.
- La création d'outils de suivi, organisationnels et pédagogiques aidant le suivi du projet.

Les ateliers de pratique ont pour objectifs de **permettre aux enfants d'apprendre à se connaître, à s'accepter en mobilisant et en expérimentant tous les supports d'expression de ses émotions** : le corps, la voix, la parole. Mais aussi de **créer une cohésion de groupe par l'apprentissage de l'écoute et du respect de l'autre**. L'initiation à la pratique théâtrale doit permettre d'acquérir les règles du vivre ensemble.

La pratique doit aller de pair avec la fréquentation des œuvres et la découverte du lieu théâtral. D'où l'importance, pour ce projet éducatif, d'offrir aux enfants la possibilité d'assister à au moins trois spectacles, en complément de leur pratique personnelle. **La sensibilisation de l'enfant à l'art est une étape primordiale à la formation de l'individu** et le théâtre peut aider à voir le monde sous toutes ses formes. La rencontre dès le plus jeune âge, des œuvres et des artistes, **éveille la curiosité, développe l'imaginaire et permet aux enfants de se constituer un esprit critique**. L'organisation de rencontres à l'issue des représentations va permettre aux enfants d'échanger et de s'exprimer sur ses choix artistiques au fur et à mesure du parcours de formes variées. L'enfant va affûter son regard et être capable de s'exprimer de façon autonome sur ses goûts.

En s'appuyant sur l'expérience acquise grâce à l'action menée dès la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs en 2013 auprès de 16 écoles parisiennes, le Théâtre de la Ville a souhaité **élargir son projet d'éducation artistique et culturelle** à d'autres arrondissements parisiens et **consolider l'action autour de nouveaux objectifs**.

Il est primordial de **mieux former et accompagner les acteurs du projet** : animateurs, artistes, intervenants afin que les enfants puissent prolonger la discussion au-delà du temps de la représentation est une des clés de la réussite du projet dans le temps.

D'autre part, à la différence des autres ateliers périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, le projet porté par le théâtre de la ville et ses partenaires est le seul à

concerner l'école dans son ensemble puisque tous les enfants de l'école sont concernés par les sorties au théâtre. Nous avons donc renforcé la collaboration avec les théâtres partenaires et travaillé collectivement à l'enrichissement et au prolongement de l'action menée sur le territoire parisien afin d'atteindre de nouveaux objectifs : **La transversalité entre les différents ateliers, la complémentarité du temps scolaire et périscolaire ou encore faire découvrir aux familles le théâtre de proximité** sont des prolongements que nous avons souhaité effectuer cette année.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le principal public visé par l'expérimentation est un public d'enfants de 6 à 10 ans scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville de Paris et inscrits sur les temps d'activités périscolaires.

Bien que de nombreux projets soient menés par les équipes du Théâtre de la Ville à destination de l'enfance et la jeunesse, ils se développent le plus souvent sur le temps scolaire ou familial. C'est la première fois que nous menons un projet d'une telle envergure et sur le temps périscolaire.

Plus que le public c'est ici le contexte et le cadre qui ont modifié nos habitudes.








Il convient d'ajouter à ce cœur de cible, les parents, les animateurs et les comédiens-intervenants.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Les bénéficiaires directs de l'expérimentation sont les enfants scolarisés dans les 31 écoles citées ci-dessous, leurs parents, leurs animateurs ainsi que leurs comédiens intervenants :

LES 31 ECOLES CONCERNEES PAR L'EXPERIMENTATION :

SUD				NORD			
	1	ECOLE ARBRE SEC	15 rue de l'arbre sec		19	ECOLE TANGER	40 a rue tanger
	4	ECOLE MOUSSY	9 rue de moussy		19	ECOLE MATHIS	14 rue Mathis
	4	ECOLE RENARD	16 rue du Renard		19	ECOLE MAGNY A	17 rue Colette Magny
	5	ECOLE SAINT JACQUES	28 rue Saint Jacques		18	ECOLE P. DE GIRARD	58 rue Philippe de Girard
	15	ECOLE CHERBOURG	15 rue Cherbourg	ABBESSES	18	ECOLE LEPIC	62 rue Lepic
	15	ECOLE Pte BRANCION	5 av de la porte de brancion		18	ECOLE HOUDON	15 rue Houdon
	15	ECOLE FOURNIER	7 square Alain Fournier		18	ECOLE FOYATIER	1 rue Foyatier
	14	ECOLE ROUVIER	8 rue maurice Rouvier		9	ECOLE T. D'AUVERGNE	45 rue de la tour d'auvergne
	2	ECOLE ETIENNE MARCEL	20 rue Etienne Marcel		19	ECOLE JEAN JAURES	160 av. Jean jaures
	3	ECOLE SAINT MARTIN	211 rue st Martin		19	ECOLE GOUBET	4 rue Goubet
	3	ECOLE DES VERTUS	8 rue des Vertus		19	ECOLE DES CHEMINETS	16 rue des Cheminets
	3	ECOLE VAUCANSSON	6 rue Vaucansson		19	ECOLE MANIN A	40 bis rue Manin
 	13	ECOLE PRIMO LEVI	21 rue Primo Levi	20 ème arrondissement	20	ECOLE DUCLOS	18 rue duclos
	13	ECOLE DES GRANDS MOULINS	47 rue des Grands Moulins		20	ECOLE PYRENEES	29 rue des Pyrenees
	13	ECOLE BALANCHINE	10 rue Georges Balanchine				
	13	ECOLE KUSS	8 rue Küss				
	13	ECOLE ARAGO	30 BD Arago				

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	HAP_020	Nom de la structure porteuse de projet	THEATRE DE LA VILLE		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	7000	1400	1400	9800	2800
Adultes	12562	380	380	13322	760
Nombre total de bénéficiaires	19562	1780	1780	23122	3560
				Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques					
1. Jeunes					
Âge					
Moins de 6 ans					
6-10 ans	7000				
10-16 ans					
16-18 ans					
18-25 ans					
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
Situation					
Elèves en pré-élémentaire					
Elèves en élémentaire	7000				
Collégiens					
Lycéens en LEGT					
Lycéens en lycée professionnel					
Jeunes apprentis en CFA					
Étudiants du supérieur					
Demandeurs d'emploi					
Actifs occupés					
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
Niveau de formation					
Infra V	7000				
Niveau V					
Niveau IV					
Niveau III					
Niveau II					
Niveau I					
Sexe					
Filles	3500				
Garçons	3500				
2. Adultes					
Qualité					
Parents	12000				
Enseignants	240				
Conseillers d'orientation-psychologues					
Conseillers principaux d'éducation					
Conseillers d'insertion professionnelle					
Animateurs	286				
Éducateurs spécialisés					
Autres : (préciser)	36				
Autres : (préciser)					

Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politiques de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politiques de la ville	Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Dès le début de l'expérimentation, nous avons souhaité être présents dans les zones d'éducatrices prioritaires. Parmi les 7000 enfants concernés chaque année, près de la moitié des enfants sont scolarisés dans des écoles élémentaires des zones d'éducatrices prioritaires et politiques de la Ville : (3^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, et 20^{ème} arrondissement)
Le différentiel d'objectifs de 7425 à 7000 enfants est la conséquence du nombre d'écoles attribuées par la Ville de Paris de 33 écoles à 31.

Nous avons rapidement constaté une disparité sociologique importante, d'une école à l'autre parfois même au sein d'un même arrondissement.

Ces disparités ont eu un impact sur la réception des spectacles. Habituellement, lors des représentations scolaires, le public est composé de plusieurs classes venues de différents établissements : les enfants ne se connaissent pas et vivent dans des zones géographiques diverses.

Dans le cadre de l'expérimentation, lors des représentations, le public n'est pas mixte. Nous nous adressons à une seule et même école, tous les enfants se connaissent. Il y a donc un effet de groupe qui influence leur propre réception du spectacle et les images qu'ils y projettent. De ce fait, une représentation d'un même spectacle est extrêmement différente d'une école à l'autre.

3. Bénéficiaires indirects

Sur ce projet, les bénéficiaires indirects sont essentiellement les familles et les enseignants.

Nous estimons les familles à 19600 personnes et à 255 enseignants concernés de près ou de loin par le projet.

Les enseignants :

Le contexte de la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs a été relativement difficile. Au commencement du projet, les enseignants, à de très rares exceptions, se sont tenus à l'écart de cette réforme et du contenu des projets.

Dès la deuxième année de l'expérimentation, nous avons réorienté notre communication et le contenu de nos propositions à destination du temps scolaire afin de pouvoir créer du lien malgré un contexte difficile.

Nous avons mis à disposition de chaque école une valise-théâtre regroupant les textes des spectacles ainsi que les dossiers pédagogiques en les informant à nouveau de notre volonté de créer sur le temps scolaire des projets prolongeant les spectacles que les enfants pouvaient découvrir sur le temps périscolaire.

Nous nous sommes adaptés et nous avons très vite développé un projet qui correspondait à leurs préoccupations. La plupart des spectacles présentés dans le cadre de l'expérimentation repose sur des textes d'auteurs contemporains vivants. Nous avons proposé sur le temps scolaire un projet permettant de transmettre le plaisir de lire par la lecture collective de théâtre et la rencontre d'auteurs. Ces séances d'ateliers ont été très bénéfiques : elles ont permis à certains enfants de dépasser une certaine appréhension de la lecture en favorisant le sens et le plaisir.

Nous proposons chaque année à huit écoles parmi les 31 de participer à ce projet. Au-delà de l'intérêt même de ce projet complémentaire, les répercussions sur l'ensemble du projet

que nous menons sont très positives. Cela permet de créer du lien et permet aux enseignants de réutiliser les spectacles du parcours dans leur quotidien avec leur classe.

Nous avons aussi développé depuis deux ans, les résidences artistiques : Les spectacles qui sont joués dans le cadre des TAP se répètent durant une à deux semaines dans les écoles concernées sur le temps scolaire. Des rencontres et des ateliers sont organisés dans les classes. Cela renforce le projet et permet aux enseignants de s'en emparer.

Les Parents :

Les parents étaient également très méfiants au début de l'expérimentation mais la notoriété du Théâtre de la Ville a très vite été appréciée et a contribué à rassurer les familles. Nous avons mis un point d'honneur à informer systématiquement les parents de chaque sortie en diffusant un mot d'information et un résumé du spectacle. Les parents des enfants impliqués par les ateliers de pratique ont aussi pu assister aux restitutions ou aux portes ouvertes.

En revanche, il nous est difficile de quantifier combien de familles ont pu grâce au projet se rapprocher des structures culturelles et fréquenter les théâtres de façon autonome. Les écoles étant réticentes à ce que nous communiquions des offres tarifaires auprès des familles pour les inciter à fréquenter les théâtres, nous pouvons donc difficilement estimer les retombées.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Le début du projet mené par le Théâtre de la Ville correspond à la mise en place à Paris de la réforme des rythmes éducatifs. Les actions mises en œuvre ont donc débuté un an avant le financement par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse auprès de 16 écoles.

La phase préalable à l'expérimentation : Juin-Juillet 2013

- Réunion avec les responsables éducatifs de la Ville et les directeurs des écoles pour présenter le projet et affiner le bon déroulement.
- Recrutement d'un chargé de mission
- Recrutement des comédiens-intervenants : détermination du profil
- Choix des spectacles
- Conception des documents de suivi : planning, suivi des ateliers, feuilles de présence.
- Conception et rédaction des documents d'information aux parents, aux animateurs et aux enseignants.

La phase de mise en route : août- octobre 2013

- Réunion de rentrée
- Début et mise en place des premiers ateliers hebdomadaires et réunion après une semaine.

- Mise en place d'une formation à destination de nos comédiens-intervenants : la gestion de groupe notamment.
- Début des premières représentations de spectacles dans les écoles et dans les théâtres.
- Conception de documents de médiation et d'aide à l'organisation de la sortie au théâtre.

La phase d'installation : novembre 2013 – juin 2014

- Conception de documents de communication et de médiation
- Mise en place de formations spécifiques
- Recherche de stagiaires
- Recherche de bénévoles

L'objectif de la première année a été d'être à l'écoute et d'adapter le projet au fur et à mesure de son expérimentation

La phase complémentaire : juillet 2014 à aujourd'hui

Afin de prolonger ce projet d'éducation artistique et culturelle dans les différents temps de l'enfant, pour que sa découverte de l'art soit complète, nous avons développé dès la seconde année de l'expérimentation un projet autour de la lecture à voix-haute de pièces de théâtre qui a été proposé aux enseignants sur le temps scolaire.

Nous avons aussi mis à disposition de toutes les équipes éducatives des valise-théâtre rassemblant tous les textes de la saison et les dossiers pédagogiques.

Chaque année une formation est proposée aux comédiens-intervenants pour les aider à conduire leurs ateliers, enrichir leurs ressources et leur permettre de régler des problèmes de gestion de groupe dans certaines écoles.

Le projet expérimenté étant assez ambitieux dès la deuxième année et comme cela était prévu, deux chargés de mission ont été recrutés pour renforcer l'équipe tant au niveau de l'organisationnelle que du suivi des ateliers et des représentations sur le terrain. Le budget dédié à l'expérimentation comprend aussi la moitié du salaire d'un membre du service payé : le volume de payes et de contrats étant très important, il a fallu aussi renforcer l'équipe administrative pour palier à l'accroissement de l'activité.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
---------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------

THEATRE PARIS VILLETTE	Théâtre municipal	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le modèle développé par le théâtre de la Ville • Développer les liens avec les équipes des animateurs et des enseignants de chaque école. • S'engager à accueillir 10 représentations en ses murs. • Organiser les visites du théâtre. • Favoriser le lien aux familles par la mise en place d'une démarche incitative (tarifs privilégiés, présentation publique...)
LE MONFORT	Théâtre municipal	Idem
THEATRE 13 ET THEATRE DUNOIS	Théâtre municipal	Idem
GRAND PARQUET	Théâtre municipal	Idem
MAISON DE LA POESIE	Théâtre municipal	Idem

Le projet a globalement permis de renforcer les liens entre les théâtres partenaires et le Théâtre de la Ville.

Ces liens se sont surtout renforcés avec les théâtres qui étaient partenaires sur d'autres actions et projets par exemple, le Parcours Enfance et Jeunesse.

Le partenariat a également été plus pertinent lorsque la structure a été impliquée dès la construction du projet.

Ces partenariats ont globalement permis plus d'échanges sur les choix d'accueil des spectacles mais également des échanges liés aux pratiques professionnels entre les services des relations publiques des théâtres : partage d'expériences et de transmission de savoir-faire sur des publics et des projets spécifiques.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	10%

Cofinancements extérieurs à la structure	78%
Autofinancement	12%

La ville de Paris via la Direction des Affaires scolaires et périscolaires et le Direction des Affaires Culturelles renouvellent le financement du projet pour les trois années à venir.

C. Pilotage de l'expérimentation

Le projet ayant débuté un an avant l'obtention du financement du fonds d'expérimentation pour la jeunesse, les modalités de pilotage étaient déjà posées :

- 3 réunions par an avec les théâtres partenaires.
- 4 réunions avec les comédiens-intervenants
- 2 réunions avec les Responsables éducatifs des écoles.
- 2 réunions avec les services Dasco et Dac.

Ces réunions ont permis de rester proche des préoccupations de chaque corps de métier et d'adapter le projet au fur et à mesure pour améliorer son déroulement et ses effets.

Par la suite un comité de pilotage a bien été composé et organisé. 2 réunions annuelles étaient prévues mais nous avons rencontré des difficultés pour nous réunir régulièrement. Nous ne nous sommes réunis qu'une seule fois par année scolaire.

D. Difficultés rencontrées

La formation des animateurs « accompagner un projet d'éducation artistique » :

Le principal obstacle à l'amélioration du projet est le manque de formation des animateurs de la Ville de Paris sur les questions d'éducation artistique. L'absence de modules de formation a ralenti les prolongements pensés lors de la construction du projet. Pour y remédier, nous avons organisé avec les Responsables éducatifs des réunions de sensibilisation à destination des animateurs volontaires.

La gestion de groupe :

Lors de la première année d'expérimentation, nous avons été dans l'obligation de renforcer la formation de nos animateurs en matière de gestion de groupe et même de discipline. Bien que nos comédiens aient tous déjà une expérience en amont du projet, nous avons été confrontés à des difficultés de gestion de groupe. Nous avons répondu d'une part en renforçant la formation de nos intervenants en proposant des modules spécifiques et d'autre part en organisant des binômes d'intervenants dans certaines écoles.

L'absence de locaux adaptés dans certaines écoles :

Le manque de locaux adaptés à la conduite d'un atelier théâtre dans certaines écoles est manifeste. Nous avons pu trouver des solutions dans la grande majorité des écoles mais aucune amélioration n'a pu être trouvée dans quatre des trente et une écoles. Ce problème inextricable nous a amené à développer des outils aidant les intervenants à créer un espace théâtral : portant pour créer des coulisses permettant aux enfants de faire des coulisses, rouleaux adhésifs pour délimiter un espace de jeux au sol. Mais malgré tout le manque de locaux est difficilement corrigeable.

La précarité statutaire des comédiens-intervenants :

La fidélisation de nos intervenants est un objectif mais nous avons rencontré un obstacle important lié à leur précarité statutaire. Cette fidélisation nous permet de garantir une continuité dans les écoles et une qualité croissante des ateliers mais il est assez complexe pour un intermittent de cumuler des heures au régime général avec son statut. Le risque de perdre son statut est réel. Nous nous sommes formés à la question afin de répondre à chacun et nous nous sommes efforcés de trouver des solutions au cas par cas.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Projet d'éducation artistique et culturelle sur les temps d'activités périscolaires.

La Méthode :

- Le projet se décompose en trois trimestres par année scolaire.
- Pour chaque structure théâtrale, il y a quatre écoles de proximité.
- Chaque établissement scolaire se voit proposer 2 ateliers hebdomadaires dirigé par le même comédien. Chaque atelier pourra accueillir au maximum 18 enfants par atelier.
- A la fin du premier trimestre, l'inscription aux ateliers théâtre sera ouverte pour d'autres enfants de l'établissement.
A la fin de l'année c'est donc 72 enfants par école qui auront participé à ces ateliers. Soit 288 enfants pour les quatre établissements rattachés à chaque structure culturelle.
- Chaque trimestre sera ponctué d'une sortie au spectacle dans l'établissement culturel de proximité ou dans l'école. Soit 3 spectacles à découvrir par année scolaire.
- Les sorties seront destinées aux enfants qui ont suivi l'atelier, **ainsi qu'à l'ensemble des enfants de l'établissement scolaire**, incluant ceux ne participant pas aux ateliers théâtre.
- Pédagogiquement, tout l'établissement bénéficie donc de la venue aux spectacles dans la structure de proximité, de la rencontre avec les artistes et des visites du théâtre ce qui permet aux enseignants, même si la sortie est sur le temps périscolaire, de reprendre en classe un échange autour du spectacle.

1/ Les ateliers de pratique

Les objectifs au sein des ateliers sont les suivants :

- **Apprendre à se connaître, à s'accepter** en mobilisant tous les supports d'expression de ses émotions :
le corps, la voix et la parole.
- **Expérimenter et développer la découverte corps-voix-espace**
- Créer une cohésion de groupe par l'apprentissage de l'écoute et du respect de l'autre.
- **Travailler à partir d'un répertoire de textes** pour approcher la notion de représentation grâce à des jeux d'expression dramatique et d'improvisation
- **Saisir les premières notions de mise en espace** et de mise en scène.

La pédagogie des ateliers : L'atelier proposé sur un trimestre.

Ce travail théâtral est axé sur la découverte, et non pas sur la performance : découverte de la joie de jouer, apprentissage d'une technique fondée sur la connaissance de soi, dans le plaisir et le partage.

Les étapes de travail :

La durée de chacune de ces étapes doit être déterminée selon le contexte et la faisabilité.

Phase 1: La constitution du groupe

Ce temps est primordial. La formation d'un collectif permet de définir les règles de travail pour un travail commun, et d'instaurer les conditions nécessaires à toutes les étapes qui suivront. La durée de cette étape est variable selon les groupes. Il est indispensable de créer une relation de confiance et de respect qui permet de travailler en toute sérénité. Lors des premières séances, il est essentiel pour la création du groupe, que les exercices soient faits avec tous les enfants.

Phase 2: Le projet d'une petite forme

Ce temps est réservé à la définition d'un projet pour une petite forme, à partir d'un support au choix. Ce temps est une phase d'exploration thème/support, dont l'enjeu est de transmettre son approche du travail théâtral. Nous pouvons travailler à partir d'une thématique, d'un extrait de texte, d'improvisations, de l'exploration de textes d'un même auteur.

Phase 3 : La réalisation vers la production d'un objet théâtral.

Cette forme n'est pas nécessairement une mise en scène, un spectacle qui chercherait à singer un spectacle professionnel... Il s'agit davantage d'un travail que nous souhaiterions proposer aux enfants de l'atelier et que nous aurions envie de faire partager à un public.

Phase 4: La représentation devant un public et les reprises

Cette étape est à la fois une finalisation, un bilan du cheminement parcouru et une phase du processus de création.

La représentation fait partie du plaisir de l'enfant, elle est aussi le lieu d'un partage avec le reste de l'école: enfants, animateurs, enseignants, et éventuellement parents. Les enfants ont parfois besoin de cet objectif pour que leur motivation s'intensifie. Dans l'idéal, plusieurs représentations doivent être envisagées, de manière à ce que les enfants soient confrontés à la réalité de la représentation théâtrale. Ils ont ainsi l'occasion d'améliorer leur prestation et de ne pas rester dans la frustration d'une unique représentation. C'est en refaisant les choses qu'on apprend. La représentation n'est pas une finalité mais un apprentissage !

2/ Profil et formation des comédiens-intervenants :

- **Objectifs :**
 - a. Fidéliser nos intervenants
 - b. Former des professionnels à la conduite d'atelier en milieu périscolaire : adapter et diversifier la formation continue afin de répondre à leurs besoins.
 - c. Créer des outils pédagogiques transmissibles aux nouveaux intervenants.

- **Les principaux critères de recrutement :**
 - a. Renouvellement
 - b. Capacité d'adaptation
 - c. Expérience et actualité artistique.
 - d. Expérience d'ateliers de pratique en milieu scolaire ou hors cadre scolaire.
 - e. Diplôme ou formation en encadrement d'enfants.
 - f. Intérêt prononcé pour le secteur éducatif.
 - g. Recommandation des théâtres partenaires, de compagnies associées ou de nos intervenants.

Recruter plusieurs remplaçants pour permettre aux intervenants de poursuivre leur carrière professionnelle de comédien tout en assurant la régularité des ateliers.

- **La formation :**

Un contenu adapté aux réalités du terrain:

 - a. Renforcement des notions de gestion de groupe.
 - b. Alternance de la théorie et de la pratique.
 - c. Observation et suivi des ateliers sur le terrain.
 - d. Proposer régulièrement de nouveaux contenus : nouveaux exercices, jeux, textes etc...

3/ Les spectacles et l'accompagnement pédagogique :

- **Objectifs :**
 - Offrir aux enfants d'une même école un parcours de spectacles.
 - Eveiller la curiosité et développer l'imaginaire.
 - Affûter leur regard et affiner leur sens critique.
 - Organiser un temps d'échange à l'issue de chaque représentation.

- Former/ sensibiliser les animateurs de la Ville aux notions d'éducation artistique et culturelle et plus particulièrement à l'accompagnement au spectacle.

L'organisation des sorties :

- **Information et communication** : Les lettres d'information aux parents et les documents pédagogiques sont bienvenues et nécessaires au bon déroulement de la sortie.
- **Prévoir un temps de présentation des spectacles au personnel encadrant** et prévoir une séance de formation ou un temps pour leur expliquer ce que nous attendons d'eux lors des sorties au théâtre ou lors des représentations in situ.
- Proposer la **mise à disposition de deux agents d'accueil** pour le bon déroulement de la sortie qui vont chercher les enfants à l'école et les ramènent.

Contenus et prolongements :

- **Les rencontres après-spectacles.** Les quelques minutes d'échanges à l'issue de la représentation sont essentielles car elles permettent aux enfants de s'exprimer et de prolonger le temps de la représentation.
- **Le suivi des sorties par le personnel encadrant** : L'enfant n'est pas autonome dans sa relation à l'œuvre, il est essentiel de faire un travail de sensibilisation auprès des adultes qui l'encadrent afin d'améliorer la qualité des représentations.

4/ Prolongements avec le temps scolaire et le temps familial :

Le projet du Théâtre de la Ville est fédérateur puisque les sorties au théâtre sont accessibles à tous les enfants de l'école qui le souhaitent.

• **Les objectifs :**

- Garantir une continuité du projet dans les différents temps de vie de l'enfant pour que sa découverte de l'art soit complète.
- Associer les enseignants au projet et permettre la création de projets de classe.
- Informer davantage les enseignants et communiquer le contenu pédagogique des spectacles.
- Inciter les familles à se rapprocher des théâtres partenaires et à les fréquenter de manière autonomes.

- **Proposer aux enseignants des projets parallèles aux spectacles sur le temps scolaire**
La valise théâtre : La distribution d'une mallette à destination des équipes enseignantes contenant les textes des spectacles, les dossiers pédagogiques et des propositions de prolongements.

Projet de lecture à haute-voix L'objectif du projet était de **faire découvrir aux jeunes spectateurs des textes de théâtre contemporain**. Et à travers ces pièces et leurs auteurs, il s'agissait de **transmettre aux enfants et adolescents le plaisir d'écrire et de lire**.

Dans une même école, nous travaillons un projet avec plusieurs classes :

Toutes les classes assistent à une représentation du spectacle et participent à une

rencontre avec les comédiens et l'auteur.

- Les classes de CM1 et CM2 ont le choix entre des ateliers de lecture à haute-voix ou des ateliers d'écriture.

- Les classes de CP, CE1 et CE2 peuvent bénéficier d'un atelier jeu.

A la fin du projet, une restitution rassemblant toutes les classes participantes est organisée à l'école et l'auteur y est reçu comme l'invité d'honneur.

Des préparations au spectacle et des rencontres avec les comédiens en temps scolaire.

Des résidences d'artiste.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Il est important, dès le début du projet, de poser les conditions du partenariat entre l'équipe du théâtre et l'équipe éducative en particulier les animateurs.

Une formation à destination des animateurs des écoles doit être organisée au théâtre en amont du projet. Cette formation doit être complétée par un parcours de spectateurs et une analyse chorale.

Dans le cas où aucun temps de formation n'est possible, il convient au minimum d'organiser une réunion où l'équipe du théâtre expose des demandes et précise le rôle des animateurs dans le projet : transmission d'information, préparation des enfants, conduite à tenir pendant les représentations etc....

Si le contexte le permet, communiquer davantage auprès des parents : Leur proposer d'accompagner les représentations sur le temps périscolaire, les inciter à fréquenter le théâtre le week-end sur des événements gratuits...

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Idéalement, il faudrait au préalable que toute la communauté éducative accepte de participer au projet avant même son lancement.

Rédiger une charte que tous les acteurs du projet s'engageraient à signer posant les obligations de chacun.

Favoriser la complémentarité des enseignants et de l'équipe d'animation permet d'améliorer de manière significative les effets du projet sur les enfants et sur leurs apprentissages.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La ville est le premier partenaire pour mettre en œuvre un projet d'éducation artistique et culturelle sur le temps périscolaire.

4. Impacts sur la structure

Un projet de cette envergure nécessite au minimum la première année une équipe dédiée. Une telle expérimentation oblige une forte présence sur le terrain, une écoute quotidienne et une grande capacité d'adaptation. Il faut convenir aussi d'anticiper le volume supplémentaire de tâches administratives, contrats, bulletins de salaires etc...

Conclusion

Le projet se poursuit pour les trois années à venir.

De nombreuses écoles souhaitent intégrer le projet la saison prochaine et nous souhaitons impliquer davantage les enseignants et les parents dès la mise en route du projet. Fort de cette expérimentation, nous allons présenter le projet en précisant davantage les rôles de chacun des acteurs et des bénéficiaires.

Notre volonté est de faire de ce projet, un projet d'école impliquant toute la communauté éducative.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 2 sur les actions** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 3 sur les outils** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (à ne pas insérer au rapport)



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr